

A ne pas remplir

Dossier N°

Reçu le



Dossier de candidature

Concours CONTEMPORARY 2014

Prix des arts franco-allemand des Rotary clubs Bonn et Strasbourg

Informations personnelles

Nom..... Prénom

Adresse.....

Code postal Ville

Pays

Contact

Téléphone

E-mail

Le soussigné accepte par la présente les règles et conditions de participation au
Prix des Arts 2014

A le2014

Signature

NATURE : CONSTRUCTION-RECONSTRUCTION

Thème de l'année 2014

L'Homme a non seulement canalisé la nature, il l'exploite depuis toujours et il l'a largement détruite. Comment la nature se reconstruit-elle ? Quel rôle l'Homme joue-t-il dans la protection et la reconstruction de la nature ?

Les arts plastiques peuvent-ils témoigner de ces expériences au-delà de la barrière des langues : ce thème « **Nature : construction-reconstruction** » peut-elle inspirer une œuvre d'art ?

Pour la seconde fois, les Rotary clubs de Bonn et Strasbourg vous invitent ensemble à participer à leur Prix des Arts sur ce thème.

Le « **Prix Contemporary** » récompense une ou un jeune artiste prometteur de moins de 40 ans. Le montant du premier Prix s'élève à 5.000 €, il implique lors de la remise du prix une exposition d'œuvres choisies. Elle se déroulera en janvier 2015 à Strasbourg puis à Saint Louis Huningue.

La décision du jury est souveraine et sans possibilité de recours.

REGLEMENT

CONDITIONS GENERALES

Article 1, Thème

Les œuvres soumises doivent être en relation avec le thème de **Nature : construction-reconstruction.**

Article 2, Technique

Le choix des techniques est libre.

Article 3, Prix

Le montant du premier prix s'élève à 5.000 €. Les deuxième et troisième prix consistent exclusivement en une nomination et les lauréats feront l'objet de communiqués de presse (communications dans les médias).

Article 4, Obligations

Le lauréat du Prix des arts accepte d'exposer à Strasbourg et Saint Louis Huningue.

Article 5, Œuvres

A l'occasion de ces deux expositions le lauréat est invité par le jury à exposer, hors des travaux primés, des œuvres antérieures ou de celles qui auraient pu être réalisées expressément pour cette occasion.

Article 6, Participation

La participation est réservée aux artistes de moins de 40 ans révolus, ils doivent remettre leur dossier au plus tard le 1^{er} décembre 2014 par internet sous l'adresse ***contemporary.rotary@gmail.com***. Les lauréats des années précédentes ne peuvent pas participer à deux concours successifs.

Article 7, Objet d'art

Chacun des participants est tenu de présenter une œuvre d'art (ou projet explicite et détaillé d'une œuvre d'art) selon le thème défini de l'année (**Nature : construction-reconstruction**). Il doit être garanti que le projet peut être réalisé dans les délais prévus pour l'exposition.

Chaque participant s'oblige dès le concours à informer le Rotary clubs de Strasbourg des contraintes particulières de transport, d'installation, d'exposition et de stockage de l'œuvre. Ne seront pas retenus les dossiers insuffisamment documentés ainsi que les projets qui entraîneraient des coûts particulièrement élevés de transport, d'installation ou de stockage. Les travaux soumis au jury doivent être conçus de telle façon qu'ils peuvent faire aisément l'objet d'une exposition.

Article 8, Jury

Le jury se réunit mi-décembre 2014. Il informera les lauréats du concours sous deux jours.

Pièces constitutives du dossier

Nous vous remercions de nous adresser les pièces suivantes :

- 1 Votre dossier de participation (formulaire ci-joint) avec votre nom, prénom, votre adresse postale complète le tout dûment signé ;
- 2 Une pièce d'identité (copie du passeport ou de la carte d'identité) ;
- 3 Votre curriculum vitae artistique ainsi que votre formation artistique (maximum une page) ;
- 4 Un dossier de présentation de vos travaux (format Pdf) et plus spécialement vos travaux de la dernière année ;
- 5 Un rapide exposé, un projet, une esquisse comme une description générale et technique du travail que vous présentez, accompagné d'un commentaire sur l'œuvre, comment en tant qu'artiste vous approchez le thème proposé. (1 à 2 pages)

Un dossier incomplet peut entraîner une exclusion du concours.